

« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »



Assemblée Générale Ordinaire

Samedi vingt-cinq avril deux mille neuf

à DEAUVILLE (14)

Salle Paroissiale Saint Augustin,

31 rue Albert Fracasse

de 10h à 11h

COMPTE-RENDU

ooOOoo

La séance est ouverte à 10h du matin, par le Président Gérard Harduin-Auberville, qui prononce un mot d'accueil dont le texte est reproduit ci après :

« Mmes, Mlles, Messieurs,

Merci de votre présence pour cette Assemblée Générale Ordinaire, la troisième, de notre association : « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », qui va se dérouler dans cette salle, du centre paroissiale St. Augustin, mise très obligeamment à notre disposition par le Père MARIE, Curé de la Paroisse ; au nom de « LAPSAT » je lui exprime notre gratitude.

- Nous remercions vivement :
 - o Monsieur le Maire de SAINT-ARNOULT, de bien vouloir nous honorer de sa participation.
 - o Le Père Michel MARIE, notre Curé, qui manifeste son intérêt croissant pour notre action...
- Nous remercions aussi la Presse pour son aide ...

Tous les « Amis » de LAPSAT n'ont pas été en mesure d'être présents , mais ils sont nombreux à avoir manifesté leur attachement en renvoyant un « pouvoir » accompagné parfois d'un mot chaleureux:

- M. Jean-Jacques BERTAUX (message téléphoné hier soir) ...
- M. l' Abbé de Cîteaux ...
- ...

Notre CA est aujourd'hui privé de :

- Monsieur BOUILLIE retenu par ses charges de grand-père , ainsi que de M. BRIOIST ; l'un et l'autre ayant donné un « pouvoir ».
- Par contre Monsieur DUTEIL empêché au dernier moment n'a pas été en mesure d'établir un pouvoir.

A celles et ceux qui connaissent des épreuves, nous témoignons, en cet instant, toute notre fidèle sympathie !

A un mois de notre troisième anniversaire, nous examinerons ce qu'a été 2008, sachant que les « questions diverses » pourront toujours ouvrir quelques fenêtres sur 2009 ...

Afin d'être plus proche de l'exercice considéré je suggère que la prochaine AG se déroule en janvier ou en février ; ou bien aux « beaux jours » à la chapelle, afin que chacun puisse au moins une fois l'an fréquenter les lieux.

Vous n'aurez pas manqué de noter qu'avec votre convocation ou votre invitation vous avez reçu les projets de CR d'Activités et de Rapport Financier et qu'ainsi vous avez eu tout le loisir de vous forger avis et observations sur ces documents qui vont être soumis à votre approbation ou désapprobation ...

Un verre de l'amitié, préparé par Mmes MASCARELLI et VADROT aidées de M. MICHAUX, vous sera proposé à l'issue de cette réunion.

Pour le bon déroulement de notre Assemblée Générale Ordinaire, et conformément aux règles, je vous propose d'agréer le Bureau suivant :

Moi-même, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE comme Président

Mmes Agnès MASCARELLI et Françoise DEPEUILLE-VADROT comme Secrétaires.

Y a-t-il des oppositions ?

Ce Bureau étant adopté, je déclare ouverte notre troisième Assemblée Générale Ordinaire. »

L'ordre du jour est rappelé :

- Accueil.
- Rapport d'activité 2008.
- Rapport financier 2008.
- Renouvellement des membres du conseil d'administration.
- Montant des adhésions 2009.
- Questions diverses.

Etude des différents points :

1. Rapport d'activité 2008

Le rapport d'activité ayant été transmis au préalable à chaque membre l'assemblée décide de n'entendre que la lecture de la conclusion.

Après celle-ci, le rapport d'activité, annexé au présent, a été adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier 2008

C'est à la demande de M. Mespreuve, Trésorier, que le Président présente le rapport financier, dont chaque membre avait été destinataire.

Le rapport est adopté à l'unanimité et le quitus est donné aux Trésoriers.

Le Président remercie au nom de l'assemblée les Trésoriers.

M. Mespreuve Trésorier donne un aperçu de la situation financière 2009 à ce jour.

Le rapport financier 2007 est annexé au présent.

3. Renouvellement des membres du Conseil d'administration

Membres sortants et candidats : Mme Rouy, Mr Bouillie, Mr Mespreuve et Mr Michaux.

A bulletins secrets, tous les candidats ont été réélus à 100% des votants (42 voix exprimées).

4. Cotisations

Le montant des adhésions a été maintenu comme en 2008.

« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »

Association Loi 1901 n° W143000117

adhésions pour 2010 :

Membre adhérent :

- Individuel: 25 € pour l'année 2010
 - Famille :
 - Pour le premier membre : 25€ pour l'année 2010
 - Pour les autres membres : 17,50€ pour l'année 2010
 - Etudiant: 15 € pour l'année 2010
 - Moins de 16 ans : 6,30€ pour l'année 2010
- Membre bienfaiteur à partir de 50€ pour l'année 2010

5. Questions diverses

« LAPSAT », représentée par Mr Harduin-Auberville, demande, auprès de l'Administration des Finances, que l'Association soit reconnue d'intérêt général, afin de faire bénéficier ses donateurs de la réduction d'impôt : « demande de rescrit ».

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie très chaleureusement chacun des participants, et déclare close, à 11h00, cette troisième Assemblée Générale Ordinaire.

La séance de l'Assemblée Générale est levée à 11 heures.

Remarque : Après l'Assemblée Générale, et à l'initiative de Monsieur le Maire de SAINT-ARNOULT, un échange nourri s'est tenu au sujet du Prieuré (ex Presbytère et ex propriété KELLER)...

Fait, et certifié exact, le 25 avril 2009 à DEAUVILLE

Le Président :

Les Secrétaires:

Gérard HARDUIN-AUBERVILLE

Agnès MASCARELLI Françoise DEPEUILLE-VADROT